Haute Flèche

Parcours de pêche de la source à la ionction avec la D19 au lieu-dit «Moulin de Coat Merret»



Haut Guillec

Parcours de pêche de la source à la jonction avec la D19 au lieu-dit «Pont ar Barès»



Haute-Horn

Parcours de pêche de la source à la ionction avec la D19 au lieu-dit «Kertanguy»



J'agis immédiatement en présence d'une pollution ou d'un acte de braconnage

EN PRÉSENCE D'ACTE D'UNE POLLUTION:

- Office Français de la Biodiversité: 02 98 33 87 67
- Les pompiers : le 18
- Centre opérationnel de la Gendarmerie : le 17
- L'AAPPMA de l'Elorn: 0675031015 aappmaelorn@orange.fr
- Fédération du Finistère pour la pêche et la protection du milieu aquatique - 02 98 10 34 20 E-mail: fedepeche29@wanadoo.fr

Les informations à communiquer:

- · Lieu du rejet-origine
- · Nom du cours d'eau
- Rive concernée
- · Lieu-dit
- Commune
- Faire et communiquer des photographies

- Office Française de la Biodiversité: 0298338767
- EN PRÉSENCE D'ACTE DE BRACONNAGE Gendarmerie Landerneau: 02 98 85 00 82
- Gendarmerie Landivisiau: 02 98 68 10 39
- Gendarmerie Sizun: 02 98 68 80 04
- Gendarmerie Saint Pol de Léon: 02 98 69 00 48
- L'AAPPMA de l'Elorn:
- aappmaelorn@orange.fr PRÉFECTURE: 02 98 76 29 29
- prefecture@finistere.gouv.fr
- DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer): 0298765200 ddtm@finistere.gouv.fr
- DDPP: 02 98 64 36 36 ddpp@finistere.gouv.fr
- DREAL (unité territoriale du 29): 02 98 10 32 00 dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr